

Compte rendu de la réunion de Conseil Municipal du 3 septembre 2020

Convocations adressées le 28 août 2020

Étaient présents : R.LELIEVRE D.GRAND B.LEBOUC R.DELAUNAY L. DUVAL C.FERAULT J.FLANDRIN C. GUYONNET-PAYEL M.LAMBERT C.PICHEREAU

Absents excusés : P.FOUBERT S.BOULARD M.CHANOT

BORNAGE AU LIEU-DIT LE PLESSIS EN VUE D'UN FUTUR ECHANGE ENTRE LA COMMUNE ET M. ERWAN BLOTTIERE AFIN DE DEPLACER LA PARTIE D'UN CHEMIN PASSANT DEVANT LA PROPRIETE

Les membres du conseil municipal ont donné leur accord de principe pour la réalisation d'un bornage au lieu-dit Le Plessis. Il est précisé que les frais de réalisation du futur chemin seront à la charge de M. Erwan BLOTTIERE et que celui-ci devra être réalisé de manière à supporter le passage d'engins agricoles et être pourvu de fossés.



EXAMEN DU DEVIS DU CUISINISTE

Le devis présenté par la société DEBCIA d'un montant de 36.139,48 euros TTC est accepté.

AVENANT LOT 12 CHAUFFAGE VENTILATION PLOMBERIE

Un Avenant (plus-value pour des hottes plus grandes) d'un montant de 742,50 euros TTC a été présenté aux membres du conseil municipal qui l'ont accepté.

EXAMEN DE L'AVENANT DE L'ELECTRICIEN POUR LA CUISINE DE LA SALLE DES FETES

L'entreprise ENERSCIENCE n'ayant pas encore fourni d'explications pour leur avenant d'un montant de 2.897,40 € TTC pour l'alimentation des appareils de cuisine supplémentaires, ce point sera inscrit à la prochaine séance de conseil municipal.

LOYER COMMERCIAL DE LA BOULANGERIE

M. le Maire rappelle que les boulangers louent actuellement la partie commerce pour un loyer mensuel de 446 € H.T et qu'ils remboursent à la commune chaque mois la somme de 416,67 € HT pour l'achat du matériel (valeur de 15.000 € H.T remboursable sur 36 mois d'octobre 2019 à septembre 2022). A l'issue de cette période ils seront propriétaires du matériel.

M. le Maire et le 1^{er} adjoint ont rencontré en août 2020 les boulangers qui connaissent des difficultés financières.

Les membres du conseil municipal ont décidé de supprimer les loyers de location du commerce des mois de septembre, octobre, novembre et décembre 2020. Une nouvelle rencontre sera programmée avec les boulangers fin 2020 pour faire le point. Le compte d'exploitation de leur commerce leur sera alors demandé.

AVIS SUR LE RAPPORT ANNUEL DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (SIAEP) DES AVALOIRS

Les membres du Conseil Municipal ont pris acte du rapport annuel.

QUESTIONS DIVERSES :

- le 150e anniversaire de la Guerre de 1870/1871 sera célébré au cours de la célébration du 11 novembre prochain
- M. Christian FERAULT travaille actuellement à la réalisation d'une plaquette sur un projet intitulé "Gérarderie" : découvertes géographique, botanique, agricole (évolution) et historique (Maquis).

A Lignièrès-Orgères, le 4 septembre 2020



Le Maire,

Raymond LELIEVRE